

Depardieu dans un film made in Anjou



MAINE-ET-LOIRE. Le comédien sera bientôt à l'affiche d'un court-métrage produit par une société saumuroise. Le tournage a eu lieu il y a une quinzaine de jours chez l'acteur, à Tigné. •

Gérard Depardieu à tourné dans un court-métrage made in Anjou

Entre deux grosses productions, le comédien a accepté de tenir le rôle principal d'un film de 14 minutes produit par une société angevine. Le tournage s'est déroulé il y a quinze jours chez lui, à Tigné.



Tigné, fin janvier. Dans « Grenouille d'hiver », Gérard Depardieu campe le personnage de Benjamin, un viticulteur qui vient de perdre tragiquement sa femme.

Jean-Philippe COLOMBET
jean-philippe.colombet@courrier-ouest.com

Après avoir produit une vingtaine d'épisodes de la série « Myster Mocky présente... » en 2008 et 2009, la jeune société saumuroise Nomporeille Productions vient de franchir un nouveau cap en se payant le luxe de faire tourner Gérard Depardieu dans son prochain court-métrage. L'acteur y campe le rôle de Benjamin, un viticulteur qui voit sa femme s'éteindre dans ses bras des suites d'une longue maladie. Ne pouvant supporter de rester près de sa dépouille, il décide, et ce malgré le froid, de s'installer dans ses vignes en attendant la

levée du corps. Le drame a lieu un dimanche. Il lui faudra donc attendre jusqu'au lendemain matin pour retourner dans cette maison qu'il regarde à présent comme le tombeau de son avenir. Mais une innocente Japonaise, venue spécialement pour la dégustation de son vin, va l'amener délicatement à faire son deuil.

« Le faire tourner, je n'y croyais pas »

Signé Slony Sow - auteur, scénariste et réalisateur de 42 ans - « Grenouille d'hiver » est une belle nouvelle qui met en lumière les notions d'amour et de séparation, de mort et de renaissance, dans le milieu du vin. Le

tout, dans un univers poétique très travaillé. « Eriko Takeda, l'actrice qui incarne la jeune Japonaise, m'a soumis le scénario fin novembre 2010. J'ai trouvé ça génial », raconte Jean-Maurice Bellayche, producteur du film. J'ai immédiatement pensé à Gérard pour le rôle principal, mais je n'y croyais pas vraiment ». Les relations « viticoles » qu'entretiennent les deux hommes ont sans doute facilité les choses. M. Bellayche est en effet le numéro 2 de la maison de vins [Bouvet-Ladubay] avec qui l'acteur a commercialisé une cuvée effervescente à son nom l'an passé. « Je lui ai transmis le scénario pour avoir son avis, rapporte le producteur. Il m'en a reparlé quinze jours plus tard

et il a accepté de tenir le rôle, à condition que les dates collent avec son emploi du temps ». Le tournage s'est donc déroulé fin janvier dans la propriété de l'acteur, au château de Tigné. Le bouclage est prévu pour le 10 mars. Le film doit ensuite être projeté dans divers festivals en France et à l'étranger, avant, peut-être, d'être diffusé à la télévision.

Un reportage de 6 minutes sur le tournage doit être diffusé aujourd'hui, à 8 h 27, dans l'émission Télématin sur France 2.

« Un cachet minimum » pour le premier rôle



Tigné, fin janvier. Gérard Depardieu partage l'affiche avec les actrices Eriko Takeuchi et Sabine Le Noël (allongée sur le lit).

« Grenouille d'hiver » a beau n'être qu'un film de 14 minutes, « il a été tourné dans les conditions d'un long-métrage », assure son producteur, Jean-Maurice Bellayche. « Tout était calé au millimètre pour optimiser les cinq jours de tournage ».

Son coût ? 84 000 €, dont 20 000 € seront financés par une aide octroyée par le Conseil régional des Pays de la Loire. Un budget qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'a pas été grevé par le cachet de Gérard Depardieu. Il n'aurait touché, selon la production, « qu'un cachet d'acteur minimum », sans toutefois en dévoiler le montant.

Tourné en 35 mm, « Grenouille d'hiver » est actuellement en cours de montage. Sa sortie est prévue le 10 mars. « Tout s'est fait très vite. Nous n'avons donc pas pu le prélever à une chaîne de télé, indique le producteur. Mais il semble que Canal + et Arte soient déjà intéressés ».

J.-Ph. C.